

Frédéric Joüon des Longrais

(1892 - 1975)

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne se doit par la voix de son président de dire à M^{me} Joüon des Longrais et à ses enfants la part très grande qu'elle prend à leur peine pour la perte si cruelle de Frédéric Joüon des Longrais. Elle s'incline avec piété devant la dépouille mortelle de l'éminent savant qui vient de disparaître (1). Elle ne veut pas se soustraire à l'impératif devoir de retracer la vie et l'œuvre — exemplaires — du regretté défunt.

Frédéric Joüon des Longrais était né à Rennes le 24 avril 1892 ; pourvu d'une double licence, en lettres et en droit, il entra à l'école des Chartes dont il reçut le diplôme en 1921. D'abord tenté par le barreau il sentit bientôt sa vocation d'historien et d'universitaire s'affirmer ; directeur d'études à l'École pratique des Hautes études, professeur d'histoire du droit à l'École des Chartes, il put affirmer dans ces postes de choix, tout autant qu'en qualité de directeur de la maison franco-japonaise à Tokio, sa remarquable curiosité d'esprit qui le porta à la fois vers des études de droit comparé, tout particulièrement les institutions anglaises, et vers la féconde comparaison de l'Orient avec l'Occident, sans jamais le détourner de l'intérêt porté à l'histoire de sa province natale, la Bretagne.

C'est au breton fervent que fut Frédéric Joüon des Longrais que je voudrais rendre plus spécialement hommage.

(1) Paroles prononcées par M. Brejon de Lavergnée à l'issue des obsèques en l'église Saint-Etienne de Rennes. Frédéric Joüon des Longrais est décédé le 13 février 1975 à Cannes.

Dès la fondation de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne en 1920 il appartient à cette compagnie ; celle-ci l'appela en 1970 à la mort de Gabriel Le Bras à présider la Fédération des Sociétés savantes de Bretagne ; s'il n'occupa ce poste de confiance que peu d'années c'est que par scrupule de ne pouvoir y consacrer un temps suffisant, il préféra céder la place à quelqu'un de plus disponible et, disait-il par modestie, plus efficace que lui.

Ce grand voyageur qui promena avec curiosité et acuité son regard sur le monde, l'ancien et le nouveau, de l'occident à l'orient, revenait toujours, avec une fidélité inébranlable, aux horizons familiers de sa Bretagne natale : le manoir de la Martinière, aux portes de Rennes, le fort La Latte dont l'incomparable situation proche du Cap Fréhel l'avait séduit quand il en fit l'acquisition.

Ses travaux manifestent la même oscillation entre les recherches portant sur les institutions anglo-saxonnes et plus spécialement anglaises ou sur le Japon, et l'attraction qui le ramenait sans cesse vers la Bretagne, depuis sa thèse à l'école des Chartes consacrée à la dévolution possessive dans la coutume de Bretagne jusqu'au Territorialisme de Bertrand d'Argentré. Le comparatisme entre les institutions, la vie sociale, les systèmes fonciers entraient étroitement dans ses préoccupations ; il l'a à maintes reprises magnifiquement démontré.

Certes, Frédéric Joüon des Longrais avait une ascendance qui le prédisposait à la belle carrière qui fut la sienne : son père avait conquis lui aussi le diplôme d'archiviste paléographe, avait présidé la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, et a laissé un renom justifié d'historien de la Bretagne. Mais l'hérédité n'est jamais contraignante, au point de fixer les destins dans une voie de facilité ou de fatalité. Ce que fut Frédéric Joüon des Longrais c'est surtout à lui-même qu'il le doit, à son acharnement au travail scientifique, à sa profonde connaissance du droit français et du droit breton, des institutions anglo-saxonnes et de la vie médiévale, à cette admirable intuition qui le conduisit si souvent à découvrir et à clarifier ce qui chez d'autres était resté à

l'état d'obscures ébauches. Les pages qu'il a en particulier consacrées au grand historien breton Bertrand d'Argentré sont sur ce point absolument convaincantes.

De tels hommes sont l'honneur de leur pays, de leur province, de leur famille. C'est à eux que s'adresse très spécialement le mot de l'Apocalypse de saint Jean : « qu'ils se reposent de leurs travaux car leurs actes les suivent ».

Il resterait à dire les qualités exceptionnelles de celui qui nous a quittés : son urbanité, sa gentillesse, jamais prises en défaut, son sens de l'accueil, le charme d'une conversation souvent ponctuée d'un point d'ironie ou d'humour que lui suggérait sa vaste connaissance du monde et des hommes ; il faudrait dire également les vertus du chrétien, son dévouement à sa famille, son attachement à ses amis, mais le secret d'une longue existence ne peut être révélé sans indiscretion ni lacunes. Il ne nous appartient que d'unir notre pensée et notre prière à celles des siens et avec leur douleur de sa perte de faire nôtre, la foi et l'espérance qui sont aujourd'hui les leurs.

J.-B. L.

BIBLIOGRAPHIE

de Frédéric Joûon des Longrais (1892-1975)

Professeur à l'Ecole des Chartes

Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes

Directeur de la Maison franco-japonaise

par B.-A. Pocquet du Haut-Jussé

1914. — *Le Culte de saint Servan en Ecosse.*
Extrait des Mémoires de l'Association bretonne. Congrès de Saint-Servan, 1913.
Saint-Brieuc, Prud'homme, 11 p.
1921. — *La Dévolution possessoire dans la coutume de Bretagne. Acquisition de la possession par les successeurs du défunt dans la coutume de Bretagne.*
Extrait des Positions des thèses soutenues... pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe.
Paris, Picard, 9 p.
1921. — *Un manuscrit des « Questions » de Jean Lecoq.*
Extrait de la Nouvelle revue historique de droit français et étranger.
Paris, Sirey, p. 278-289.
1924. — *Etudes sur le droit anglais I. La conception anglaise de la saisine du XII^e au XIV^e siècle.*
Paris, Jouve, 488 p.
1927. — *Extrême-Asie (De Yokolama à Singapore).*
Paris, Roger, 344 p., 8 pl., carte, vignettes.
1935. — *Survivances françaises en Amérique (Canada et Antilles).*
Extrait de la Réforme sociale, 10^e série : tome V.
Gap, Jean, 34 p.
1936. — *La Portée politique des réformes d'Henry II en matière de saisine.*
Extrait de la Revue historique de droit français et étranger.
Paris, Sirey, p. 540-571.

1937. — *Le Vilainage anglais et le servage réel et personnel, quelques remarques sur la période 1066-1485.*
Extrait du recueil de la Société Jean Bodin.
Bruxelles, p. 199-242.
1938. — *La Tenure en Angleterre au moyen âge.*
Extrait des Recueils de la Société Jean Bodin, t. III.
Bruxelles, p. 165-210.
1939. — *Le Manuscrit de Berlin : Hamilton 192 et ses arrêts de l'échiquier de Normandie.*
Extrait de la Semaine du droit normand. Caen 1939.
Caen, Caron, 31 p.
1949. — *Seigneurie et seignory.*
Extrait des Recueils de la Société Jean Bodin, t. IV.
Wetteren, p. 209-298, tableau h. t.
1950. — *L'Age de Kamakura. Sources 1150-1333. III. Archives. Chartes japonaises (Monjo).*
Tôkyô, Maison franco-japonaise, XXIV - 449 p.
1958. — *L'Est et l'Ouest. Institution du Japon et de l'Occident comparée. Six études de sociologie juridique. — Table alphabétique de termes japonais cités.*
Tôkyô, Maison franco-japonaise, XVIII - 481 p.
1958. — *Au Japon : Chevalerie de l'Est et de l'Ouest, esquisse de sociologie comparée.*
Extrait des Mélanges Le Play.
P. I. n. d., p. 219-235.
1958. — *Droit criminel anglais. Le droit commun du XVI^e et de la première moitié du XVII^e siècle.*
Extrait de la Revue historique de droit français et étranger. N^o 3, juillet-septembre 1958.
Paris, Sirey, 31 p.
1961. — *Henry II and his justiciars had they a political plan in their reforms about seisin? Lecture delivered at Gonville and Cains collège, Cambridge, 19 th september 1961.*
Limoges, Bontemps, 16 p.

1961. — *Variations historiques sur l'idée de paix.*
Extrait de Nichifutsu Bunka, n° 12, mars-août 1961.
Tôkyô, gr. in. 8°, 22 p.
1962. — *Le « Territorialisme » de D'Argentré.*
Extrait des Mélanges offerts au Professeur Egawa
Hidebomi.
Tôkyô, p. 81-105.
1962. — *Le Statut de la femme en Angleterre dans le droit
commun médiéval.*
Extrait des Recueils de la Société Jean Bodin, t. XII.
Bruxelles, p. 135-241.
1965. — *La Preuve en Angleterre depuis 1066.*
Extrait des Recueils de la Société Jean Bodin, t. XVII.
Bruxelles, p. 193-274.
1965. — *Tashi, le roman de celle qui épousa deux empereurs
(Nidai no Tisaki, 1140-1202).*
Tokyo, Maison franco-japonaise, Paris, Institut de
recherche et d'histoire étrangère. 2 vol. gr. in 8°,
t. I. - 1586 p., 1965 et 1969.

B. P. H.